



EXTRAIT  
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 OCTOBRE 2018

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

---

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises,  
M. Stefan GISSELBAEK (Parti libéral-radical) a prêté serment pour faire partie du  
Conseil municipal, en remplacement de Mme Helena RIGOTTI

---

certifié conforme

Le Secrétaire :



Amar Madani

Le Président :



Eric Bertinat